

## CENTRE ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le CEI (Centre Échanges Internationaux), association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour de jeunes lycéens étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée du séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Contact responsable locale : **Géraldine MILON LEROY**  
**06 60 27 92 92**  
**gemilonleroy@live.fr**

## ENVIRONNEMENT

### ■ LES COLLECTES (*rappel*):

**Ordures ménagères: le vendredi**

**Sacs jaunes: le mardi**

Votre bac d'ordures ménagères et votre sac jaune sont à sortir la veille de la collecte. Les collectes sont maintenues les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier où elles sont reportées au lendemain).

Vous devez sortir votre bac la veille au soir, et le rentrer après le passage de la benne. Il ne doit en aucun cas rester sur la voie publique.

**Déchets verts:** en attente de nouvelles dates / 2023

**Déchets encombrants:** en attente de nouvelles dates / 2023

Mairie d'Ayguemorte-les-Graves

20, avenue du Général de Gaulle 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Courriel : [contact@ayguemortelesgraves.fr](mailto:contact@ayguemortelesgraves.fr) - Site : [www.ayguemortelesgraves.fr](http://www.ayguemortelesgraves.fr)

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve - 06 72 08 30 37 - Ne pas jeter sur la voie publique

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100 % RECYCLÉ



AYGUEMORTE  
LES GRAVES

Février 2023 - n° 261

# Flash Info

## d'Ayguemorte-les-Graves

## ÉDITO

Afin de vous apporter des réponses dans les meilleurs délais possibles, voici les différentes adresses courriels de la mairie à utiliser en fonction de votre besoin :

**urbanisme@ayguemortelesgraves.fr**

*pour toute demande liée à l'urbanisme en général (dépôts de dossiers, certificats, voirie, réseaux, renseignements PLU...)*

**etatcivil@ayguemortelesgraves.fr**

*pour toute demande liée à l'état civil (recensement, mariage, PACS, naissances, décès, cimetière, copies d'actes...)*

**compta.ec@ayguemortelesgraves.fr**

*pour toute demande liée à la comptabilité (régie, facturation), aux élections, aux listes électorales, au CCAS.*

**contact@ayguemortelesgraves.fr**

*pour toute autre demande (réservation de salles, demande de rendez-vous...)*

## DATES À RETENIR

**CAFÉ DES ÉLUS:** Madame le maire recevra, autour d'un café, les habitants qui souhaitent la rencontrer, le **SAMEDI 18 FÉVRIER**. Rendez-vous en mairie de 10 h à 12 h.

**MARCHÉ FERMIER:** il est enfin possible de nous retrouver, salle La Sablière, autour d'éleveurs/ producteurs. Rendez-vous le **SAMEDI 25 FÉVRIER** entre 9 h 30 et 16 h. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois.

## CALENDRIER SCOLAIRE

**Vacances d'hiver:** le vendredi 3 février 2023 au soir.

Rentrée des classes le lundi 20 février 2023 au matin.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

### ■ UN QUESTIONNAIRE SUR LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

#### *Communiqué important de la Communauté de communes Montesquieu*

**Dans le contexte d'inflation et de crise énergétique que nous connaissons, les coûts de gestion des ordures ménagères subissent actuellement des hausses très significatives impactant mécaniquement le budget de la CCM.**

Ainsi, les augmentations de coûts suivantes sont à prévoir entre 2022 et 2023 :

- + 8 % sur la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles (OMr, bacs gris) et la collecte sélective (sacs jaunes) ;
- + 13 % sur le tri des emballages ;
- + 19 % sur l'exploitation des déchetteries ;
- + 9 % sur la collecte du verre ;
- + 9 % sur la collecte et traitement des encombrants et déchets verts en porte-à-porte ;
- + 9 % sur l'incinération des OMr ;
- + 2 % sur la fourniture des bacs ;
- + 9 % sur la fourniture et distribution de sacs jaunes ;
- + 13 % sur les charges directes et indirectes.

Ces hausses avoisinant au total 900 000 €, sont liées à la fois aux révisions de prix des marchés publics en cours, à l'augmentation tendancielle des volumes de déchets et à la hausse de la taxe TGAP sur l'enfouissement par l'État. Elles viendront s'ajouter aux augmentations déjà supportées par la collectivité en 2022. (...)

Concernant la politique globale de gestion des déchets, la collectivité s'engage à renforcer les actions en faveur de la prévention et de la réduction des déchets, à développer les optimisations de gestion sur la collecte et le traitement des déchets et à étendre les partenariats techniques et financiers dans ce domaine.

Pour information, confrontées à des problématiques similaires de hausse des coûts, certaines collectivités proposent de supprimer la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et d'y substituer des points d'apport volontaire. Ce n'est pas une option que la CCM souhaite aujourd'hui retenir au vu des inconvénients potentiels pour les habitants et les communes.

Par ailleurs, la CCM prévoit au budget 2023 d'engager la création d'une recyclerie afin de limiter les volumes de déchets collectés en déchetteries et favoriser le réemploi, avec un double objectif de transition écologique et d'insertion sociale. Une étude de faisabilité est en cours sur ce projet.

Nous vous proposons donc de répondre à un questionnaire exposant différentes alternatives pour tenter de contenir cette hausse. (Temps de réponse au questionnaire estimé à 2 minutes).

Nous vous remercions pour votre participation et votre réponse avant le **28 février 2023** :

- en ligne sur le site de la CCM : [www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr)
- ou par écrit en détachant le questionnaire figurant en dernière page de *L'Esprit communautaire* de janvier 2023 (n° 77) à retourner directement à la CCM.

### ■ TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté de communes de Montesquieu poursuit l'offre de transport à la demande jusqu'alors pris en charge par la région.

Le transport à la demande, c'est simple. Un minibus vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares TER du territoire, la station Pyrénées du tram C ainsi que les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique.

Il est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CCM et qui répondent aux critères suivants : personnes à mobilité réduite, âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie, sans autonomie de déplacement, en insertion professionnelle, en situation de précarité.

Pour bénéficier de ce service, vous devez compléter un dossier d'inscription auprès de la CCM (formulaire téléchargeable sur le site [www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr) ou contacter le service au **05 57 96 01 20**).

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

### *Communiqué (Police nationale et Gendarmerie nationale)*

#### **Victime d'une escroquerie en ligne ? 8 modes opératoires sont pris en compte :**

- Piratage de mail ou de profil de réseau social ;
- Escroquerie à la petite annonce faux acheteur ;
- Escroquerie à la petite annonce faux vendeur ;
- Fausse location ;
- Ransomware ;
- Chantage en ligne ;
- Escroquerie aux sentiments ;
- Faux sites de ventes.

#### **Comment déposer plainte en ligne ?**

1. Je vais sur le site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)/ rubrique « arnaque sur internet » ;
2. Je me laisse guider pour personnaliser ma démarche ;
3. Je m'identifie grâce à FRANCECONNECT et ses fournisseurs d'identité (impôts, Ameli...);
4. Je remplis mon formulaire ;
5. Je reçois ma plainte dans mon espace personnel.

Je peux également faire un signalement et décider de rester anonyme.

**Votre déclaration est importante. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire qui enquêtent. Elles contribuent à une recherche plus efficace des auteurs.**